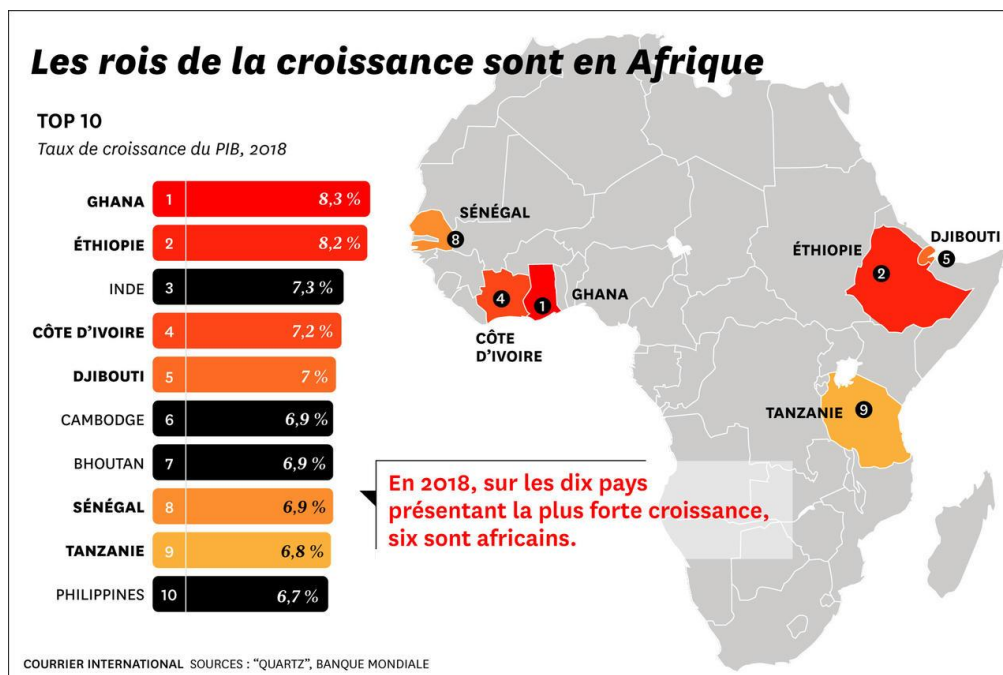


Indépendance... ou dépendances africaines ?



Les taux de croissance africains attirent aujourd'hui sur le continent de nouvelles puissances étrangères comme la Chine, le Brésil en passant par la Russie et la Turquie. Il n'est cependant pas question de « ruée » à l'image du XIX^{ème} siècle, où les dirigeants des puissances européennes – ne s'étant jamais rendus en Afrique – se sont répartis des « morceaux » du continent lors de la tristement oubliée conférence du Congo de Berlin à laquelle aucun Africain ne fut convié. Le roi des Belges Léopold II parlait de ce territoire comme d'un « magnifique gâteau africain »...

Nous pouvons alors nous demander :

- 1. sur le plan économique : quels sont les **mécanismes de financement** qui sont mis en place et comment les améliorer pour que ces derniers soient bénéfiques pour le développement du continent ?*
- 2. sur le plan politique : les **droits des femmes** en Afrique peuvent-ils être améliorés par une plus forte présence des femmes dans les parlements ?*

A l'aide de deux articles des 26 et 28 novembre 2018 du journal Le Monde, nous essaierons de répondre à ces questions. Dans un premier temps, Assia Sidibé directrice des relations avec les gouvernements d'Afrique de l'Ouest et du centre pour l'African Risk Capacity ainsi que Carl Manlan, directeur des opérations de la Fondation Ecobank, estiment que les Etats du continent devraient explorer de nouveaux moyens de financement pour leur propre développement de manière à avoir une véritable indépendance.

Dans un second temps, l'historienne Anaïs Angelo, spécialiste notamment du système présidentiel kenyan et post-doctorante au département d'études africaines de l'Université de Vienne, explique que la place des femmes en politique, certes croissante, ne reflète pas tout de leur condition générale dans les sociétés africaines.

Tout d'abord, nous verrons les différentes dispositions financières qui devraient être mises en place grâce aux taxes communautaires mais aussi à la mutualisation des ressources notamment (I). Le deuxième article vient ainsi compléter l'autre sur le plan politique en essayant de comprendre par exemple pourquoi les droits et la lutte contre les violences faites aux femmes avancent si lentement alors que celles-ci sont nombreuses dans les parlements et quels en sont les facteurs d'un point de vue historique (II).

Avant même de parler de taxes, Assia Sidibé et Carl Manlan font part de la question de la croissance inclusive et les avantages de cette mise en place de mécanismes de mutualisation. Par exemple, des funérailles laissent souvent place à un élan de générosité grâce à un soutien certes moral mais aussi financier parfois considérable pour compenser le manque de revenus. Il s'agit en effet d'un « mécanisme culturel fondé sur la société panafricaine », une sorte d'assurance communautaire venant en aide à des personnes vulnérables. Si ce même principe était appliqué à la transformation de l'Afrique, il pourrait alors accélérer la marche vers le progrès pour tout le territoire.

Sur le plan économique, la communauté internationale ne peut plus financer le développement du continent et l'Union africaine (UA), composée d'une « communauté de 55 pays africains chargée de promouvoir l'unicité, la solidarité et le développement ». Elle le sait et cherche par conséquent des solutions concrètes.

En 2016, les chefs d'Etat membres de l'UA se sont engagés à mettre en place une taxe de 0,2 % concernant les produits d'importation éligibles pour financer le budget de fonctionnement de l'Union mais aussi celui de son programme et des opérations de la paix. Il s'agit d'une véritable décision historique déjà mise en place dans une vingtaine de pays. Concrètement, cette taxe rapporterait un milliard de dollars, soit 880 millions d'euros si celle-ci était appliquée par tous les pays membres de l'UA.

Cependant, il s'agit d'un objectif difficile à atteindre pour certains pays et qui s'étend sur un temps long, puisqu'il faudrait que les 55 pays accélèrent le processus national pour son implication. De plus, le budget compte en 2019 environ 700 millions de dollars soit 616 millions d'euros financés à 59 % par la communauté internationale d'où cette importance pour l'Afrique de sortir de cette « dépendance » selon les deux premiers invités du journal.

Assia Sidibé directrice des relations avec les gouvernements d'Afrique de l'Ouest explique que les pays réticents ou peu convaincus peuvent s'inspirer des progrès de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) finançant son budget grâce à une taxe communautaire représentant 0,5 % des marchandises importés des pays tiers hors CEDEAO. Et qu'aujourd'hui (vingt ans après le début du projet) le financement extérieur correspond à moins de 15% de son budget de fonctionnement.

La mutualisation des ressources pourrait être un mécanisme financier en complément de la mise en place des taxes communautaires. Les innovations technologiques par rapport au processus de distribution financière sont en effet une réelle opportunité, les Africains sont d'ailleurs eux-mêmes utilisateurs du « Mobile Money ».

Le rassemblement des chefs de l'Union africaine en février 2019 représente un enjeu majeur et tous les projecteurs seront braqués sur la capitale éthiopienne Addis-Abeba où se situe le siège de l'institution panafricaine. De plus, le climat international est marqué par des montées d'extrême-droite et il est donc d'une importance majeure que l'Afrique s'émancipe financièrement.

Dans un premier temps, nous avons vu l'importance de la question inclusive des taxes communautaires, de la mutualisation pour L'Union africaine notamment ainsi que leurs répercussions économiques favorables pour le continent africain.

Dans un second temps, nous allons voir que sur le plan politique lié aux enjeux du continent, la forte représentation des femmes dans les parlements n'est pas forcément synonyme de grande émancipation de celles-ci dans la société.

Sur le plan politique, les femmes sont très bien représentées dans les parlements africains d'après le dernier classement de l'Union interparlementaire (UIP), un organisme suisse créé en 1889 travaillant avec les Nations Unies.

Le Rwanda compte par exemple 61,3 % de députées et Namibie, l'Afrique du Sud ainsi que le Sénégal ont également un grand nombre de députées.

Ainsi, « beaucoup d'Etats africains conjuguent la politique au féminin » comme l'affirme Anaïs Angelo. Cependant l'émancipation des femmes ne se réduit pas seulement au nombre de députées. Au pays de Nelson Mandela - premier président noir d'Afrique du Sud -, les militantes ont eu un rôle crucial dans la lutte contre l'Apartheid, c'est pourtant dans ce même endroit que les féminicides sont cinq fois plus nombreux que la moyenne mondiale...

L'historienne rappelle qu'il faut se réjouir d'avoir plus de femmes dans les institutions, mais cela n'est pas pour autant une garantie de changements pour différentes raisons.

D'une part, les femmes militantes qui portent la radicalité du changement dans une société ont du mal à se faire une place politique, à convaincre une grande majorité de la population qui peut être réticente.

D'autre part, des hommes politiques peuvent sentir leurs intérêts menacés et derrière les systèmes politiques, il existe des réseaux masculins très puissants qu'il faudrait démanteler.

Par exemple, dans le Kenya des années 1970, une femme qui voulait faire de la politique était dépendante d'un accord par le président de la République qui validait ou non sa candidature. Ce fut le cas de Julia Auma Ojiambo, élue première femme parlementaire de sa province. Elle a été confrontée face à un chantage professionnel par le président Kenyatta (fait révélé par Marciana Nafula). Si elle gagnait les élections législatives, elle gardait son poste à l'université, dans le cas contraire, sa carrière académique était terminée...

Puis, la colonisation par les puissances européennes a également eu en Afrique des conséquences indélébiles. En effet, certaines sociétés précoloniales étaient matriarcales. La colonisation a donc affaibli considérablement le rôle politique de la femme. Cependant, l'historienne nuance son propos en rappelant que les élites africaines lors des indépendances avaient la possibilité de renforcer la place de la femme dans la société, d'autant plus qu'elles ont elles aussi contribué à l'indépendance de leur pays.

Une fois la liberté retrouvée, les hommes politiques ont voulu maintenir les femmes dans la sphère domestique afin de renforcer leur pouvoir.

De nos jours, la question du genre est en effet devenue centrale dans les débats politiques, cela peut être une stratégie populiste payante. Par exemple, l'ex-président sud-africain Jacob Zuma allait à rebours de Nelson Mandela qui avait fait de l'égalité des genres

un axe important de sa politique. Zuma plaçait les femmes à un rang inférieur afin de les discréditer, de les tenir à l'écart du pouvoir et faisait de la politique un domaine hyper-masculinisé.

Même quand les femmes arrivent au pouvoir, elles sont rapidement face à des « systèmes politiques verrouillés », il est difficile de changer tout un système politique en seulement quelques années. Ellen Johnson Sirleaf fut la première femme élue présidente du Liberia (2006-2018), une fois au pouvoir elle n'a pas vraiment réussi à changer le sort des femmes de son pays mais elle a su maintenir la paix et tenir tête à de nombreux hommes habités par la violence.

« La femme peut être un homme politique comme les autres », sans qu'il soit nécessairement question de féminisme.

De plus, de nombreuses femmes africaines accèdent au pouvoir grâce aux quotas bien qu'une partie des hommes au pouvoir veut minimiser ce changement pour pouvoir « garder la main sur le vote féminin ». La Cour suprême a ordonné au Parlement du Kenya de mettre en place une parité (aux deux-tiers comme indiquée dans la Constitution de 2010), ce n'est toujours pas fait...

En conclusion, il existe différentes approches visant à rendre l'Afrique indépendante sur le plan financier, avec l'instauration de taxes communautaires et la mutualisation des ressources. Sur le plan politique, la grande représentation des femmes dans les parlements ne reflètent pas nécessairement leurs conditions dans la société. Je pense qu'il faudrait arriver avec le temps à faire évoluer les mentalités en discréditant notamment les réseaux masculins qui cherchent à maintenir la femme hors de la politique.

Flore DELBOSC (TS4), le 16 décembre 2018